



Administration
de la gestion de l'eau

Grand-Duché de Luxembourg

Déclaration concernant la taxe de rejet des eaux usées pour l'année 2025

Les établissements en décharge directe (Direkteinleiter)

Ce formulaire est destiné aux personnes assujetties à la taxe de prélèvement d'eau ou à la
taxe de rejet des eaux usées. **Cette déclaration est à remettre remplie et signée à
l'Administration de la gestion de l'eau avant le 1er avril 2026**

Indications relatives à l'auteur du rejet:

Nom, raison sociale ou dénomination sociale	
Nom de l'établissement:	
Adresse de l'établissement:	
Commune du lieu de l'établissement:	
Pays:	Luxembourg

Personne pouvant fournir des renseignements supplémentaires:

Nom, Prénom:	
Fonction:	
Courriel:	
Téléphone:	

Signataire autorisé:

Nom, Prénom:	
Courriel:	
Téléphone:	

Avec le retour de ce formulaire,
j'affirme que la présente déclaration est sincère et complète.

Fait à:

Date:

Nom:

Indications relatives à la charge rejetée:			
Charge autorisée:			
demande chimique en oxygène (kg)		x 0,5	
azote (kg)		x 1	
phosphore (kg)		x 7	
matières en suspension (kg)		x 0,3	
	Σ		unités de charge polluante
			EUR (1,58 EUR/UCP)

En cas de questions, veuillez vous adresser à l'Administration de la gestion de l'eau, tel: 247-50709